2TMECA
SASU
Au capital de : 500 Euros
Siège social : 1679 chemin des Ramades
84160 Cadenet

RCS : AVIGNON
Siren 942 962 754

FEUILLE DE PRESENCE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2026

ASSOCIES	PARTS	VOIX	MANDATAIRES	SIGNATURES
Des Marez Thomas	100	100		

Le gérant certifie exacte la présente feuille de présence, faisant apparaître que l'associé est présent, totalisant 100 parts sociales ayant droit de vote, et auxquelles sont attachées 100 voix.

Le Gérant

2TMECA
SASU
Au capital de : 500 Euros
Siège social : 1679 chemin des Ramades
84160 Cadenet

RCS : AVIGNON
Siren 942 962 754

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2026

Chers associés,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle conformément à la loi et aux statuts de votre société à l'effet de vous demander d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Tous les documents et pièces comptables prévus par l'article 36 du décret du 23 mars 1967 ont été tenus à votre disposition au siège social par les délais fixés par ledit article.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues par l'établissement des comptes sont conformes à la réglementation en vigueur, et identiques à celles utilisées pour les exercices précédents.

Activité de la Société
La traduction comptable de l'activité de notre société peut se résumer dans le tableau suivant.

Données	Exercice 2025	
Production vendue		
Production stockée		
Autres produits		
Achats matières premières approvisionnements		
Variation de stock		
Autres charges externes	158 €	
Impôts, taxes et versements assimilés		
Rémunération du personnel		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements		
Autres charges		
Résultat d'Exploitation		
Résultat financier		
Résultat Exceptionnel		
Résultat net avant impôt		
Impôt sur les sociétés		
Résultat net après impôt	-158 €	

Le résultat de l'exercice se traduit par un déficit de 158 Euros.



2TMECA
SASU
Au capital de : 500 Euros
Siège social : 1679 chemin des Ramades
84160 Cadenet

RCS : AVIGNON
Siren 942 962 754

Nous vous proposons d'affecter ce résultat de la manière suivante :

Déficit de l'Exercice	158 Euros
Report à nouveau	158 Euros

Conclusion :

Nous sommes à votre disposition pour vous donner toute explication complémentaire que vous jugeriez utile avant de soumettre ces comptes et l'affectation des résultats à votre approbation.

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et vous voudrez bien donner quitus de sa gérance à votre gérant pour l'exercice écoulé.

Le Gérant





2TMECA
SASU
Au capital de : 500 Euros
Siège social : 1679 chemin des Ramades
84160 Cadenet

RCS : AVIGNON
Siren 942 962 754

TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2026

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, approuve les comptes de cet exercice, tels qu'ils ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un déficit de 158 Euros.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME RESOLUTION

La collectivité des associés, après avoir entendu le rapport de la gérance sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2025 donne à la gérance, quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice clos au 31 décembre 2025.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée décide d'affecter et de répartir ce déficit d'un montant de 158 Euros de la manière suivante :

Déficit de l'Exercice	158 Euros
Report à nouveau	158 Euros

Le Gérant

2TMECA
SASU
Au capital de : 500 Euros
Siège social : 1679 chemin des Ramades
84160 Cadenet

RCS : AVIGNON
Siren 942 962 754

PROCES VERBAL DE LA REUNION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2026

Statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2025

L'an deux mille vingt six et le trente juin à vingt heures, les associés de la société 2TMECA, SASU, se sont réunis au siège social de la société **:** 1679 Chemin des Ramades 84 160 Cadenet en assemblée générale ordinaire annuelle sur convocation de la gérance.

La feuille de présence permet d'établir que sont présents :

Monsieur DES MAREZ Thomas 100 voix

Tous les associés étant présents, donc l'assemblée réunissant plus de la moitié des parts sociales, l'assemblée peut valablement délibérer et, en conséquence, est déclarée régulièrement constituée.

La réunion est présidée par M. DES MAREZ Thomas, gérant de la société. Le Président rappelle que les associés sont réunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion de la gérance sur l'activité de l'exercice 2025 et sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2025
- Approbation des comptes
- Quitus de gestion de la gérance
- Affectation des résultats
- Fixation de la rémunération de la gérance.

Le président dépose devant l'assemblée et met à la disposition de ses membres :

- la copie des lettres de convocation des associés
- le texte des résolutions proposées
- le rapport de gestion de la gérance
- les comptes annuels : bilan, compte de résultat et annexe.

Il précise que tous les documents prescrits par l'article 36 du décret du 23 mars 1967 ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social dans les délais prévus par ledit article.



2TMECA
SASU
Au capital de : 500 Euros
Siège social : 1679 chemin des Ramades
84160 Cadenet

RCS : AVIGNON
Siren 942 962 754

L'assemblée générale sur la demande, lui donne acte de ses déclarations et reconnaît la validité de la convocation.

Puis, le président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Approbation des comptes annuels dudit exercice
- Quitus à la gérance
- Affectation du résultat
- Fixation de la rémunération de la gérance.

Le président donne ensuite lecture du rapport de la gérance et ouvre la discussion.

Après explication sur le contenu des comptes, personne ne demandant la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION APPROBATION DES COMPTES

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, approuve les comptes de cet exercice, tels qu'ils ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un déficit de 158 Euros.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION QUITUS DE GESTION DE LA GERANCE

La collectivité des associés après avoir entendu le rapport de la gérance sur le rapport de l'exercice clos le 31 décembre 2025, donne à la gérance quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice clos au 31 décembre 2025.



2TMECA
SASU
Au capital de : 500 Euros
Siège social : 1679 chemin des Ramades
84160 Cadenet

RCS : AVIGNON
Siren 942 962 754

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION AFFECTATION DES RESULTATS

L'assemblée générale décide d'affecter et de répartir le déficit d'un montant de 158 Euros de la manière suivante :

Déficit de l'Exercice	158 Euros
Report à nouveau	158 Euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 20 heures 30.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès verbal qui après lecture a été signé par le gérant et les associés.

Fait à Cadenet, le 30 Juin 2026.





2TMECA
SASU
Au capital de : 500 Euros
Siège social : 1679 chemin des Ramades
84160 Cadenet

RCS : AVIGNON
Siren 942 962 754

EXTRAIT DE LA DELIBERATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2026

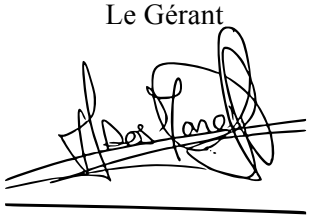
Statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2025

Affectation des résultats

La collectivité des associés décide d'affecter comme suit le déficit comptable de l'exercice clos au 31 décembre 2025 :

Déficit de l'Exercice	158 Euros.
Report à nouveau	158 Euros.

Le Gérant



2TMECA
SASU
Au capital de : 500 Euros
Siège social : 1679 chemin des Ramades
84160 Cadenet

RCS : AVIGNON
Siren 942 962 754

ANNEXE AU BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos au 31 décembre 2025, dont le total est de 342 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat déficitaire de 158 Euros.

L'exercice a une durée de 16 mois, recouvrant la période du 10.03.2025 au 31 12 2025

Ces comptes annuels ont été arrêtés par la direction de l'entreprise.

Faits caractéristiques de l'exercice : Néant

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture : Néant.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanences des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

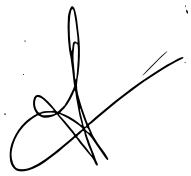
IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale, une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.



2TMECA
SASU
Au capital de : 500 Euros
Siège social : 1679 chemin des Ramades
84160 Cadenet

RCS : AVIGNON
Siren 942 962 754

ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

Actif Immobilisé	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
Installations techniques				
Immobilisation financière				
Total				

ETAT DES AMORTISSEMENTS

Immobilisations Amortissables	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
Installations techniques				
Total				

PRODUITS A RECEVOIR

Néant

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Début Exercice

Parts sociales composant le capital social	50 parts
Valeur nominale	10 Euros

Fin Exercice

Parts sociales composant le capital social	50 parts
Valeur nominale	10 Euros.



DUPLICATA COPIE NON CONTRACTUELLE

Imprimé 2033A du 06/05/2026

2033 A - BILAN SIMPLIFIÉ

Formulaire néant

ACTIF			Exercice clos en N		
			Brut 1	Amortissements Provisions 2	Net 3
Actif immobilisé					
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	010		012	
	Autres	014		016	
Immobilisations corporelles		028		030	
Immobilisations financières (1)		040		042	
	Total I (5)	044		048	
Actif circulant					
Stocks	Matières premières, approvisionnements, en cours de production	050		052	
	Marchandises	060		062	
Avances et acomptes versés sur commandes		064		066	
Créances (2)	Clients et comptes rattachés	068		070	
	Autres (3)	072		074	
Charges constatées d'avance		092		094	
Valeurs mobilières de placement		080		082	
Disponibilités		084	342	086	342
	Total II	096	342	098	342
	Total général (I + II)	110	342	112	342

PASSIF			Exercice N NET
Capitaux propres			
Capital social ou individuel		120	500
Écarts de réévaluation		124	
Réserve légale		126	
Réserves réglementées		130	
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants	131	) 132	
Report à nouveau		134	
Résultat de l'exercice		136	-158
Subventions d'investissement		137	
Provisions réglementées		140	
	Total I	142	342
Provisions pour risques et charges	**Total II**	154	
Dettes (4)			
Emprunts et dettes assimilées		156	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164	
Fournisseurs et comptes rattachés		166	
Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)	169	172	
Comptes courants d'associés		173	
Autres dettes		175	
Produits constatés d'avance		174	
	Total III	176	
	Total général (I + II + III)	180	342

Renvois							
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice	182	
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice	184	

Imprimé 2033B du 06/05/2026

2033B - COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE

Formulaire requis

A - RÉSULTAT COMPTABLE						Exercice N
Produits d'exploitation						
Ventes de marchandises		dont export et livraisons intracommunautaires	209		210	
Production vendue	biens		215		214	
	services		217		218	
Production stockée (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222	
Production immobilisée					224	
Subventions d'exploitation reçues					226	
Autres produits					230	
				Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)	232	
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					234	
Variation de stock (marchandises)					236	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					238	
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)					240	
Autres charges externes	dont crédit bail :	mobilier		immobilier	242	158
Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle	243	)	244	
Rémunérations du personnel					250	
Cotisations sociales		dont cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant	380		252	
Dotations aux amortissements					254	
		dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI			255	
Dotations aux dépréciations					256	
Autres charges	(	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger	259	)	262	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
				Total des charges d'exploitation (II)	264	158
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	-158
Produits et charges divers						
Produits financiers				(III)	280	
Produits exceptionnels				(IV)	290	
Charges financières				(V)	294	
Charges exceptionnelles	(	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347	) (VI)	300	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348			
Impôts sur les bénéfices				(VII)	306	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)					310	-158

B - RÉSULTAT FISCAL		1		2	
Reporter le bénéfice comptable colonne 1, le déficit comptable colonne 2		312		314	158
Réintégrations					
Rémunérations et avantages personnels non déductibles		316			
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318			
Provisions non déductibles		322			
Impôts et taxes non déductibles		324			
Divers, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Écarts de valeurs liquidatives sur OPC 248		330
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'options	(Part de loyers dispensés de réintégration) 249			251	
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
Déductions					
Entreprise nouvelle (art. 44 sexies)	986				
Zone franche urbaine (art. 44 octies A)	987				
Zone restruct. défense (art. 44 terdecies)	127				
Zone revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	138				
Jeune entreprise innovante (art. 44 sexies O A)	989				
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991				
Exonération Zone France Ruralités Revitalisation (ZFRR)	181				342
Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)	992				
Investissements et souscriptions outre-mer	344				
Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	345				
Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	993				
Divers, dont : Créance due au report en arrière du déficit	346				
Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655				
Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643				
Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645				
Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647				350
Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648				
Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)	641				
Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	990				
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	649				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352		354	158
Déficits					
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)		356			
Déficits antérieurs reportables : (Entreprises I.S. seulement)	dont imputés sur le résultat :			360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370		372	158

Divers à réintégrer	
Libellé	Montant

Divers à déduire	
Libellé	Montant

Imprimé 2033C du 06/05/2026

2033C - IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Formulaire néant X

I IMMOBILISATIONS ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES									
Fonds commercial	400		402		404		406		
Autres	410		412		414		416		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES									
Terrains	420		422		424		426		
Constructions	430		432		434		436		
Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
Installations générales, agencements et aménagements divers	450		452		454		456		
Matériel de transport	460		462		464		466		
Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
Immobilisations financières	480		482		484		486		
TOTAL	490		492		494		496		

II AMORTISSEMENTS IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Fonds commercial	495		497		498		499	
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	500		502		504		506	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES								
Terrains	510		512		514		516	
Constructions	520		522		524		526	
Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
Matériel de transport	550		552		554		556	
Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566	
TOTAL	570		572		574		576	

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			
Nature des immobilisations	Valeur d'actif	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession
TOTAL	578	580	582	584

Nature des immobilisations (Attention : cette information ne figure sur les lignes ci-dessous que pour la présentation du formulaire. Cette donnée n'est transmise qu'une fois pour chaque ligne pour chaque ligne du tableau, ci-dessus)	Plus ou moins-value			
	à court terme	à long terme		
		19%	15% ou 12,8%	0%
	586	581	587	589

Plus-values taxables à 19%	579	

Régularisations	590	583	594	595
Total	596	585	597	599

Imprimé 2033D du 06/05/2026

2033D — RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES

Formulaire néant ☐

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Installations techniques, matériel et outillage	730		735	
Installations générales, agencements et aménagements divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		
TOTAL (à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B)	780	

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	982	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	158
TOTAL des déficits restant à reporter	870	158

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	

dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325			
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327			
Montant de la TVA collectée			374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			397	
IV TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS				
Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social			690	
Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social			691	
Revenu brut social (si le montant est négatif)	692			
Revenu brut social (si le montant est positif)			693	